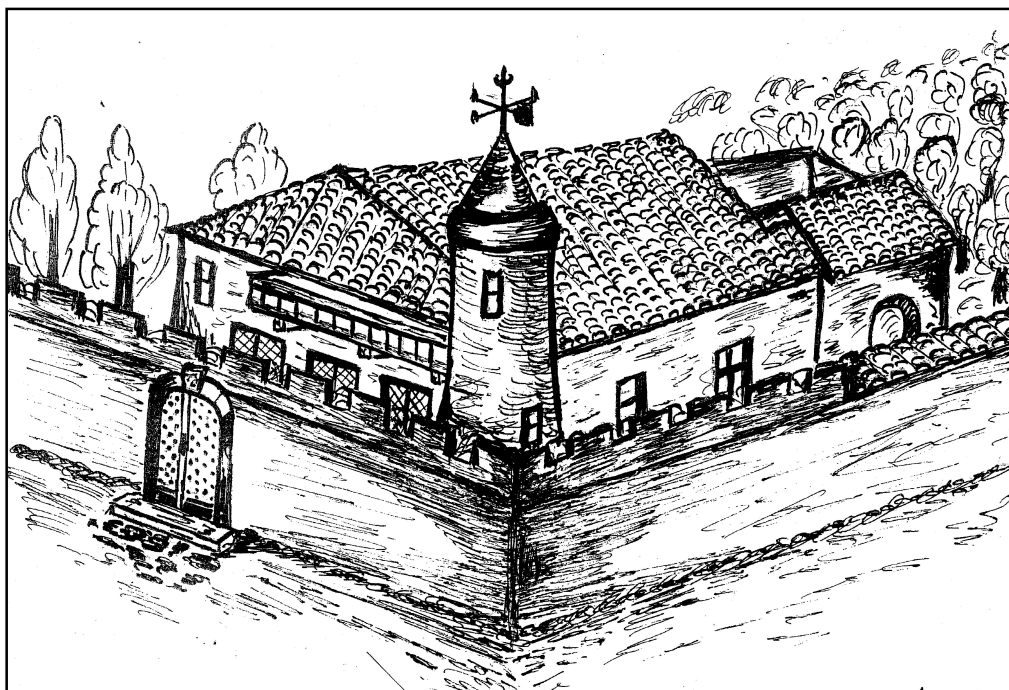


Le château du Chauffour et les Chavagnac de Chandieu



Lors de conversations, on est assez surpris de découvrir l'ignorance presque complète dans laquelle sont les gens au sujet du château Chavagnac ou château du Chauffour. Chavanette, Villeroy, Champeau, Vaugirard, la Corée, James, Hauteroche... autant de noms dont la mémoire collective a gardé le souvenir. Les Chavagnac ne semblent pas avoir eu droit à « conservation », avec quelques autres d'ailleurs, tout aussi importants relativement à l'histoire de Chandieu. On est en droit de se poser certaines questions. Pourquoi ? Quelle raison à cela ? Simple ignorance ou volonté déterminée, ségrégation ou bien alors des incidences jugées trop faibles sur le déroulement de la vie ici ?

Loin de vouloir retracer l'histoire de cette famille dans sa plus grande part, pour comprendre et ressentir certains aspects de l'histoire de Chandieu, il est indispensable de connaître, même brièvement, certains membres de cette lignée, quels furent leurs attitudes et leurs biens chez nous, quelle place leur revient. On ne peut se dissimuler le rôle, sans jugement de valeur préconçu, que cette famille eut dans la vie quotidienne des gens de la paroisse.

Nom d'une famille d'Auvergne, attestée dès l'an 1200, famille de marins célèbres, le nom de Chavagnac fit son apparition à Chandieu avec Camille de Chavagnac en 1689. Fils de Pierre et de Jeanne Blanchet qui dans les années 1623 se fixèrent sur une terre du Roannais. Le 10 juin 1689, Camille de Chavagnac épouse demoiselle Hilaire Ollagnier, fille de Simon Ollagnier sieur du Mont et de Pierrette Girard de Beauvoir. Le nouvel époux sera dit plus tard « écuyer, seigneur du Chauffour » et pour près d'un siècle, Chandieu aura à compter avec

cette famille. Camille meurt le 22 janvier 1713.

Les Chavagnac de Chandieu

Du couple qui se fixe au Chauffour vont naître plusieurs enfants :

- Domnin, prêtre prébendier des *Barbéats*, prêtre à Auxerre, chanoine, prieur, comte de Saint-Jean de Genève, mort en 1749 ;

- Anne de Chavagnac décédée à Saint-Rambert en 1748 ;

- Catherine de Chavagnac née en 1702, morte en 1742, enterrée dans l'église de Chandieu, en face de l'autel du Saint-Rosaire ;

- Antoine de Chavagnac, chevalier, célibataire qui passera l'essentiel de sa vie au Chauffour où il mourra en 1778. Il géra les biens conjointement avec dame Hilaire, mais fut plus proche des gens d'ici. Il fut présent lors de nombreux actes notariés relatifs à ces derniers, ne dédaignant pas, à l'occasion d'être par exemple parrain d'un nouveau-né ;

- Marie-Marthe de Chavagnac qui épousa Pierre Girard de Vaugirard en 1739, il était veuf de Claudine Valette morte en 1737 ;

- Gilbert René de Chavagnac, chevalier, seigneur du Chauffour et de Briane, héritier principal pour ce qui est des terres de Chandieu. Né en 1700 à Toursy (La Pacaudière), il épouse en 1737 Catherine de Grasse veuve d'Abraham de Boussy. Veuf il se remarie en 1745 avec dame Françoise-Renée Haranger. Il fut capitaine de vaisseau à Rochefort, son port d'attache où il termina une longue carrière comprenant de nombreuses campagnes : le Missipi sur le Portefaix, Saint-Domingue sur l'Atlante, la Martinique... Il avait armé à Brest en 1723 et à Toulon en 1730. A son baptême, le 20 janvier 1700, son parrain avait été Gilbert de Beauvoir et sa marraine Demoiselle Renée de Rochefort, fille d'Antoine de Rochefort, seigneur de la Voirette. Gilbert René de Chavagnac eut au moins cinq enfants. Il mourut en 1757.

- Gilbert-Pierre-Alexandre, comte de Chavagnac, Seigneur de Briagne (Saintonge), enseigne de vaisseau à Brest. Il s'occupa un temps des propriétés de Chandieu, assura la liquidation et la vente des biens après la mort de son père. Né en 1746, il mourut en 1819, il avait épousé en 1786 Jeanne-Rosalie du Drenec de Tredern ;

- Annet Camille Pierre, lieutenant au régiment royal Beauce (1747-1832) ;

- demoiselle Suzanne-Eléonore qui épousa Rolland-Charles-Auguste Greslier de Consize, marin, il se maria en 1779 et mourut à Nantes lors « des noyades de Carrier » dont il fut l'une des victimes (à la Révolution) ;

- demoiselle Jeanne-Louise qui épousa Jean-Isaac-Thimothée Chodeau de Laclochette, capitaine de vaisseau ;

- Frédéric-Joseph, enseigne de vaisseau à Rochefort (1749-1814), capitaine de vaisseau, il démissionna en 1792.

Les descendants de Camille de Chavagnac, comme plus tard, ceux de Marie-Marthe et de Gilbert-René, firent carrière, suivant la tradition familiale, dans la marine royale à la suite des « marins auvergnats ». Parmi les membres de la famille Chavagnac, celui qui ne fit pas grande carrière et résida de longues années à Chandieu fut le chevalier Antoine (le célibataire). Doit-on attribuer à une santé fragile cette absence de carrière sous la bannière royale ? De nombreux documents attestent sa participation à la vie quotidienne du pays et des habitants. Il fut même plusieurs fois parrain d'enfants du cru, aidant parfois de ses deniers, et tout laisse à penser qu'il était de caractère plus accommodant que dame Hilaire

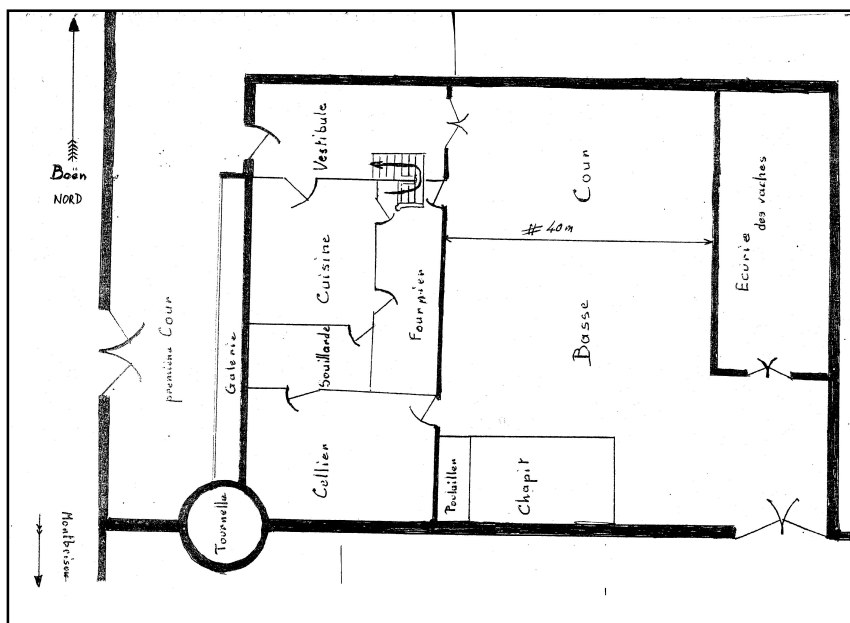
Ollagnier, sa mère, assez irascible comme l'indiquent les démêlés nombreux qu'elle eut avec le prieuré, les gens d'église ou du pays.

La famille quitta Chandieu après la vente faite des propriétés ou de ce qu'il en restait, à Melchior Bulliod de la Corée le 20 juin 1778. D'ailleurs, depuis 1751, les biens étaient en partie gérés grâce à une procuration, par M^e Jean-Marie Dumont, avocat à Montbrison. Quelques parcelles furent cédées aux gens mais l'essentiel passa aux Bulliod (James, le Pont, Trunel dès 1771). La succession Chavagnac fut pour le moins « difficile » et se termina vers 1780.

Le château

L'essentiel de ce que nous savons du château Chavagnac ou du Chauffour vient du procès-verbal de « sommaire prisée », sommaire faite à la requête de Melchior Bulliod, écuyer, seigneur de la Corée, du 31 mai et des 1^{er}, 2, 4, 8 et 9 juin 1779 par Pugnet, notaire royal.

Edifié au quartier du Chauffour, au long du grand chemin tendant de Montbrison à Boën, son entrée principale regardant l'ouest, le château à cette date ne paraît pas être en parfait état. Un large et haut portail, placé dans la muraille « à créneaux » s'ouvre sur le grand chemin et permet l'accès à une première cour intérieure, vaste et encadrée de constructions. La muraille ouest (portant le portail d'entrée) se prolonge par une muraille clôture plus basse qui enferme une large parcelle de terrain : « l'enclos ». Rejoignant le chemin de Malavaure au nord, elle longe celui-ci un temps puis oblique à l'est et reviendra par sa partie sud rejoindre le château du Chauffour. Muraille faite pour sa plus grande part de pisé, avec une « couverte de tuiles » le tout sur soubassement et fondation de pierres. Un petit reste, de quelques mètres, peut encore se voir au long de la route conduisant de nos jours au Rozet. Malgré le mauvais état de cette portion on peut y reconnaître le tour de main des maçons de la Marche. Au total, l'enclos devait s'étendre sur près de deux sestérées organisées en diverses parcelles et cultures.



Plan d'après la *sommaire prisée* des 8 et 9 juin 1789

Le château aux murailles « crénelées » comporte sur sa face sud une tour dite « tournelle » renfermant un cabinet, un escalier au bas, une chambre au premier, surmontée d'un grenier. La chambre de la tournelle prend vue du côté soir, à l'aide d'une fenêtre à huit carreaux « à plomb ». A gauche, en entrant dans la première cour, une porte

conduit au vestibule, large, occupant tout le mur nord et où s'ouvrent différentes portes. L'une d'entre elles permet l'accès à la cuisine, de là on passe à la souillarde puis au cellier en allant vers le sud. De la cuisine on accède à la boulangerie ou « fournier ». Le cellier a une porte lui permettant de communiquer directement avec la « basse cour » de même pour le fournier, l'escalier d'accès au premier étage a « trois rampes, une en pierre et deux en bois ». Des chambres occupent l'étage. Sept fenêtres à dix carreaux « à plomb », barrées et grillagées, prennent jour sur la première cour. Une belle cheminée en pierre de Moingt se trouve dans la chambre est. Une galerie court sur la façade ouest et surplombe la première cour. Les fenêtres ferment grâce à des espagnolettes. Les combles, vastes, sont occupés par des greniers. Sur le vestibule, au premier, il y a un « cabinet voûté et « un grand charnier » contigu. Les murs du château sont de pierre jusqu'à hauteur d'appui, le reste en pisé jusqu'au « couvert » qui n'est pas en bon état, de même les « thuiles ». La « basse cour » s'étend sur la face est du château. Il y a plus de quarante mètres entre la sortie du vestibule et l'écurie des vaches qui se place au fond. Un poulailler et un chapit occupent, avec le portail qui donne directement sur l'enclos, la face sud. L'ensemble est décrit comme n'étant pas le plus souvent en bon état.

Même si le château a été vendu en partie meublé, rien n'est dit sur le mobilier existant, la sommaire ici ne s'appliquant qu'au gros oeuvre des bâtiments, aux champs et aux cultures.

« L'enclos » comprend un verger de 175 arbres fruitiers, un potager, un pré, un pigeonnier et une terre où il y a encore 92 arbres « à grand vent de différentes grosseurs » ainsi qu'une vigne contiguë avec 62 arbres de différentes espèces ». Au milieu de l'enclos se dresse le pigeonnier circulaire de plus de cinq mètres de diamètre et de près de six mètres de hauteur (64 pieds de tour). Ce pigeonnier est surmonté d'une girouette en fer blanc à fleur de lys. L'intérieur en est carrelé, il est couvert de 3 000 tuiles à crochet (il faudra prévoir 1 284 £ pour remettre en état les murs de l'enclos).

Suit le descriptif d'une petite maison, accolée de bise à la maison Granjon maréchal au Chauffour et prenant jour sur le grand chemin, avec cellier, bûcher, cuisine avec cheminée, « bretagne » en pierre, vue sur une cour côté soir, escalier d'accès à la chambre et au grenier. Il y a une petite écurie de bise et une cour close. L'écurie prend accès sur la rue publique. Suivent les descriptifs des domaines de James, de Trunel (Tronel) et du Pont.

L'origine du château n'est pas déterminée, mais on peut croire qu'avant de montrer les défaillances relevées en 1779, il devait avoir une certaine allure. Était-il l'œuvre de Camille de Chavagnac à son mariage ou après ? : c'est peu probable. Y avait-il déjà là une construction ? On doit penser à une vaste habitation appartenant à Simon Ollagnier père de dame Hilaire qui apporta celle-ci en dot, car depuis longtemps les Ollagnier étaient dits résidant à Chandieu même s'ils avaient un « pied à terre » à Montbrison. Ils possédaient des biens, au bourg, « en bas », assez nombreux avant de vendre Chavanette aux Duchier en 1648 (vente Crespet-Fournier / Ollagnier en 1614). Avaient-ils fait l'acquisition d'une bâtisse réalisée par un autre personnage ? L'allure générale décrite, comme les matériaux employés (pierre, pisé, tuile), l'usage possible fait, tout porte à penser qu'il y avait là une réalisation de la fin du XVI^e s. d'autant que sa mise en place aurait dû avoir l'aval du seigneur de Chandieu, c'est-à-dire du prieur conventuel, auquel elle aurait sûrement porté « ombrage » si elle avait été réalisée dans les décennies antérieures. On peut aussi remarquer que les châteaux de la Corée et de Vaugirard relèvent de cette période (1560- 1610). Pourquoi pas celui du Chauffour ?

Quelques informations

Chauffour = *calcis furnus* (four à chaux) Chandieu fournissait en ces temps de la chaux, par exemple pour Trelins. L'étymologie du nom de ce quartier ne saurait être : *calidus fumus* = four chaud... Jean Matorge, luminier de l'église de Trelins de 1515 à 1518, note : *la paroisse restait chargée de la fourniture et de la conduite de la chaux qui venait de Chandieu, quartier du Chauffour*.

Les **Chavagnac** : pour une connaissance plus approfondie de cette famille lire « Marins auvergnats et foréziens au XVIII^e : les Chavagnac », auteur P. Grellet de la Deyte. Pour les **Ollagnier**, voir § le domaine de Chavanette.

Quelques dates

1720 : *raccommodage de la croix de chez monsieur de Chavagnac et de Malavaure* ».

1722 : testament de dame Diane-Marianne-Joseph de Chavagnac, épouse du marquis d'Espinchal - legs faits à son cousin Antoine de Chavagnac de Chandieu (1000 £).

1729 : dame Hilaire achète des biens à sieur Henry et dame Marie Ollagnier, sœur d'Hilaire.

1757 : un texte donne le titre de « seigneur de Chandieu » à M. de Chavagnac, extension abusive du titre ? ou pour éviter, dans cet acte, une confusion possible avec le fief du Chauffour près de Saint-Bonnet-le-Château.

1771 : vente au sieur Bulliod de la Corée des domaines de chez James, du Pont, de Trunel. Les Chavagnac gardent encore le reste des biens parmi lesquels le château.

1777 : M. le Comte de Chavagnac logé à l'Aigle d'Or, auberge de Montbrison, reçoit son notaire pour le règlement de la succession de feu son père (revue *Village de Forez* n° 58, Jean Guillot).

1778 : suite du différend entre messire Jean Didier, curé de Chandieu et les Chavagnac.

1784 : contrat de mariage entre Joseph-François Frotton de Lauduzière et demoiselle Marie-Victoire-Geneviève Bulliod de la Corée, acte dressé au château du Chauffour, résidence de cette dernière et future habitation des époux. Tout laisse à penser cependant que « ledit château » ne devait pas être en meilleur état à cette date.

1784 : Antoine Attendu, adjudicataire des fruits et revenus des Bulliod, fait faire un procès-verbal pour un mur (ouest) du clos du château du Chauffour, ruiné par les fossés de la route mal exécutés lors d'une corvée réalisée par les gens de Chandieu.